



**6<sup>ème</sup> Edition – 15/22 Juin 2017**

**APPEL A FILMS/ CALL FOR ENTRIES**

**REGLEMENT DE PARTICIPATION**

### **1. LE FESTIVAL**

Le festival est organisé par l'Association Champs-Élysées Film Festival, présidé par Sophie Dulac. Champs-Élysées Film Festival, premier et unique festival franco-américain de Paris, se veut être une passerelle entre les cinématographies françaises et américaines. Au cœur du festival, les compétitions de courts et de longs-métrages indépendants ont pour vocation la mise en lumière de films inédits offrant au public un panorama des dernières productions indépendantes françaises et américaines.

### **2. LA PROGRAMMATION**

Le Programme de Champs-Élysées Film Festival s'articule autour de 6 grands axes :

- La sélection officielle présentant 6 longs métrages américains indépendants en compétition, 6 longs métrages français indépendants en compétition ainsi que 8 à 12 courts métrages français et 8 à 12 courts métrages américains en compétition.
- Une sélection de films de répertoire au sein de la section « Les (Re)découvertes ».
- Des hommages à nos invités d'honneur français et américains.
- Une sélection d'œuvres à destination du Jeune Public.
- Une série d'avant-premières françaises et américaines en présence des équipes de films.
- Une programmation autour d'une ville américaine mise à l'honneur.

Toutes les œuvres sélectionnées seront présentées dans leurs versions originales. Les longs-métrages et courts-métrages américains seront tous sous-titrés en français et les longs-métrages et courts-métrages français en compétition seront sous-titrés en anglais.

### **3. LES COMPETITIONS**

- Compétition de longs métrages américains indépendants.
- Compétition de longs métrages français indépendants.
- Compétition de courts métrages américains.
- Compétitions de courts métrages français.

Deux Jury jugeront et remettront 4 Prix du Jury à savoir : Le Jury longs métrages présidé par nos deux Présidents Français et Américains ainsi que le Jury courts métrages, une nouveauté 2017. Les compétitions longs-métrages seront essentiellement composées de premiers, seconds voir troisièmes films avec ou sans distributeur.

#### 4. LES PRIX

- **Prix du Jury du film américain indépendant**
  - ⇒ 10 000€ remis au distributeur français. Si le film n'a pas de distributeur, le distributeur français aura un an pour acheter le film et recevoir la dotation.
- **Prix du Jury du film français indépendant**
  - ⇒ 10 000€ remis au distributeur français. Si le film n'a pas de distributeur, le distributeur français aura un an pour acheter le film et recevoir la dotation.
- **Prix du Jury du court métrage américain**
  - ⇒ 2 000€ remis au producteur. Si le court n'a pas de producteur, le Prix reviendra au réalisateur.
- **Prix du Jury du court métrage français**
  - ⇒ 2 000€ remis au producteur. Si le court n'a pas de producteur, le Prix reviendra au réalisateur.
- **Prix France Télévisions pour le court métrage français**
  - Le Prix sera décerné et doté d'un achat (tarif à la minute prédéfini) par France Télévisions. Les courts métrages français en compétition préacheté ou acheté par Canal +, Arte, Ciné + ou Orange ne pourront pas être pris en compte pour ce Prix.
- **Coup de Cœur Variety pour l'un des 6 films américains en compétition**
  - ⇒ Une insertion print de l'affiche dans l'un des Variety Toronto Dailies durant le Festival International de Toronto – Septembre 2017. Valorisation : 11 000\$
- **Coup de Cœur TitraFilm pour l'un des 6 films français en compétition**
  - ⇒ Une remise de 50% sera accordée au distributeur sur le devis des travaux de distribution, le plafond de la remise étant de 10.000€.
- **Le Prix Web UniversCiné proposera sur sa plateforme VoD l'ensemble des films de la compétition de courts métrages (français et américain) et permettra aux utilisateurs de voter pour leur film préféré du 15 au 21 juin 2017.** Les lauréats se verront proposer l'acquisition de leurs films sur les services d'Universciné ainsi que leur présence au sein d'une édition DVD BlaQ out dans le cadre du coffret Champs-Élysées Film Festival.
- **Prix du Public du film américain indépendant**
- **Prix du Public du film français indépendant**
- **Prix du Public du court métrage américain**
- **Prix du Public du court métrage français**

#### 5. LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

La sélection de longs métrages de cette édition concerne les productions françaises et américaines de 2016 et 2017, tous les genres sont acceptés (fiction, animation, documentaire, expérimental). La production des œuvres sélectionnées doit avoir été achevée dans les 18 mois précédant leur présentation au festival. Pour les coproductions avec un pays étranger, c'est le coproducteur majoritaire qui entraîne la nationalité du film

- Les longs-métrages américains doivent être en avant-première française et être anglophone.
- Les longs métrages français doivent être en avant-première parisienne et être francophone.

La sélection des courts-métrages de cette édition concerne les productions françaises et américaines de 2016 et 2017, tous les genres sont acceptés (fiction, animation, documentaire, expérimental). La durée des courts métrages ne doit pas excéder 15 minutes.

Pour chacune des compétitions, seuls des liens de visionnage en ligne type Vimeo seront acceptés ainsi que les inscriptions en ligne via la plateforme FilmFreeway.

Les œuvres à caractère exclusivement publicitaire, didactique ou scientifique ne seront pas admises.

**Les œuvres sélectionnées ne doivent en aucun cas faire l'objet d'une diffusion web pendant la période d'appel à films, et ce, jusqu'à la fin du festival. Dans le cas contraire, nous nous réservons le droit de retirer l'œuvre de la compétition.**

## 6. INSCRIPTION DES FILMS POUR LA PRESELECTION

L'inscription des films pour la présélection est payante. Les frais d'inscription sont de 35 euros pour les longs métrages et de 10 euros pour les courts métrages. Si vous devez inscrire plusieurs œuvres, il vous faudra payer les frais d'inscription pour chaque œuvre inscrite.

Vous avez la possibilité d'envoyer votre film par :

- FilmFreeway ([règlement via le compte Paypal de Champs-Elysées Film Festival](#))
- Le site Internet du Festival où le formulaire d'inscription est téléchargeable à partir de mi-janvier 2017 jusqu'au 10 avril 2017 ([règlement via le compte Paypal de Champs-Elysées Film Festival](#) OU par chèque bancaire émis et payable en France à l'ordre de Champs-Elysées Film Festival. (Adresse : Champs-Elysées Film Festival/ To Chantal Lian/ 60 rue Pierre Charron 75008 Paris – France)

Afin de traiter plus rapidement les inscriptions, le paiement via PayPal est fortement recommandé :

La procédure à suivre pour les règlements via PayPal est la suivante :

1. Se connecter au site <https://www.paypal-France.fr> (ou <https://www.paypal.com>)
2. Après identification ou création d'un compte, aller dans la rubrique « Envoi d'argent », la page « Effectuer un paiement » apparaît : entrez l'adresse email du Festival : [jleveque@cefilmfestival.com](mailto:jleveque@cefilmfestival.com) et la somme qui correspond à votre inscription (35€ ou 10€).
3. Dans la rubrique « paiement d'un achat », sélectionner « services », puis sélectionner « continuer », la page « vérifier votre paiement et l'envoyer » apparaît ; dans la partie « email au destinataire », indiquer le nom du film associé au paiement et s'il s'agit d'un court ou d'un long métrage, puis cliquer sur « effectuer le paiement ».

Le formulaire d'inscription ainsi que le règlement dûment remplis et signés, devront être envoyés par EMAIL à Chantal Lian (pour les compétitions américaines et les courts métrages français) ou à Alex Masson (uniquement pour la compétition de long métrage français) avant le 10 avril 2017.

L'inscription des films ne sera validée qu'à réception du paiement de l'inscription via PayPal et des documents à faire parvenir par mail. Un mail confirmant l'inscription définitive sera envoyé à chaque participant.

## **7. FILMS SELECTIONNES**

Le Comité annoncera les films sélectionnés pour la sixième édition de Champs-Élysées Film Festival par mail, fin avril 2017 au plus tard. La liste des films sélectionnés au sein de chaque compétition sera communiquée par mail et disponible sur le site internet et les réseaux sociaux du festival après la conférence de presse prévue le 4 mai 2017 à 18h. **Le film sélectionné devra garder l'information jusqu'à la conférence de presse.**

En cas de sélection, le support de projection indiqué sur la fiche d'inscription devra être respecté. La production ou le vendeur du film sélectionné devra fournir un DCP pour la projection du film au festival ainsi qu'un DVD/Blu-ray pour les archives du festival.

**La compétition française fera l'objet d'une tournée aux Etats-Unis après le festival. Les villes et dates seront précisées ultérieurement. Les six films sélectionnés feront partis de ce projet et seront donc projetés aux Etats-Unis dans le cadre de séances uniques.**

## **8. RECEPTION DES COPIES**

Toutes les informations concernant la livraison et le transport des copies seront communiquées ultérieurement aux films sélectionnés.

## **9. DIFFUSION TELEVISION, INTERNET ET SALLES DE CINEMA**

La participation au Festival implique l'autorisation, à titre gratuit, de reproduire et de diffuser sur des chaînes françaises, hertziennes, numériques, câble, satellite et ADSL, ainsi que sur des sites internet des extraits des films sélectionnés dans le cadre du festival. Ces extraits ne pourront pas excéder 10% de la durée totale du film et seront limités à 3 minutes. Ils ne seront utilisés que dans le cadre de reportages d'informations d'actualité dédiés au festival, d'émissions télévisées ou web, d'annonces promotionnelles ou publicitaires pour l'édition culturelle ou future du festival, éventuellement pour la création de la bande annonce du festival, et ce, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

## **10. AUTORISATION DE PUBLICATION**

L'inscription d'un film implique l'autorisation d'une publication dans les différents supports de communication du festival, sur le site internet du festival et dans la presse, des informations et photos fournies lors de l'inscription du film. Ces photographies doivent être libres de droits et il vous sera expressément demandé de préciser le copyright si nécessaire.

## **11. CAS NON PREVUS ET CONTESTATIONS**

Tout film inscrit et retenu pour les différentes compétitions du festival ne pourra être retiré de la sélection. Le cas échéant, le Festival se réserve le droit d'un recours en justice pour réclamer tout dédommagement jugé utile et nécessaire.

L'inscription et la participation d'une œuvre au Festival impliquent l'acceptation du présent règlement. L'association se réserve le droit d'annuler l'inscription et de prendre toute autre mesure adéquate en cas de non-respect des termes du règlement ou d'attitude contraire au bon déroulement de la manifestation.

Pour les cas non prévus, toute décision incombe à la direction du Festival. La version française du présent règlement fait foi.

#### **CONTACTS :**

- Compétition de longs métrages américains indépendants  
Chantal Lian / [clian@cefilmfestival.com](mailto:clian@cefilmfestival.com)  
Giulio Casadei / [gcasadei@cefilmfestival.com](mailto:gcasadei@cefilmfestival.com)
  
- Compétition de longs métrages français indépendants  
Alex Masson / [grozillalaretour@gmail.com](mailto:grozillalaretour@gmail.com)  
Giulio Casadei / [gcasadei@cefilmfestival.com](mailto:gcasadei@cefilmfestival.com)
  
- Compétition de courts métrages américains  
Chantal Lian / [clian@cefilmfestival.com](mailto:clian@cefilmfestival.com)  
Giulio Casadei / [gcasadei@cefilmfestival.com](mailto:gcasadei@cefilmfestival.com)
  
- Compétitions de courts métrages français  
Claire Tartane / [claire.tartane@icloud.com](mailto:claire.tartane@icloud.com)  
Chantal Lian / [clian@cefilmfestival.com](mailto:clian@cefilmfestival.com)  
Giulio Casadei / [gcasadei@cefilmfestival.com](mailto:gcasadei@cefilmfestival.com)

Date :

Signature :